

# Le Riézois

Bulletin municipal  
de la Commune de Riez



N° 3  
Octobre-Novembre-Décembre 2001

Pourquoi le silo fait la  
une du Riézois ?  
(réponse page 14)



## Le mot du Maire

Je tiens à remercier toutes les associations et toutes les personnes qui ont animé le village cet été. Après une période de prise de connaissance des dossiers en cours, la nouvelle municipalité s'attache à lancer ses propres projets. Les Riézois seront non seulement informés mais y seront associés à part entière. C'est dans cet esprit que la municipalité entend travailler dans l'intérêt de Riez.

# Compte-rendu sommaire

de la séance ordinaire du Conseil Municipal

du jeudi 20 septembre 2001

Madame AMELOT a été élue secrétaire de séance.

**04.01 :** Pour décider du tarif de droit de voirie.

**05.01 :** Pour ester devant la Cour Administrative d'Appel de Marseille dans l'affaire en contentieux en urbanisme contre M. Jules Piquard.

## **111.01 : ACQUISITION FONCIÈRE**

La parcelle section G 430 dans l'immeuble Ferrier est acquise pour la somme globale et forfaitaire de 8000 F des cohéritiers de la succession de M<sup>me</sup> Veuve Paulette Martinet.

## **112.01 : CONVENTION DE TRANSACTION**

Une convention de transaction sera passée avec M<sup>me</sup> Montigny pour un désistement réciproque et définitif dans l'affaire qui l'oppose à la Commune.

## **113.01 : LOCATION DE LA SALLE MULTI-ACTIVITÉS**

La location est fixée à 150 € pour un particulier de Riez, 300 € pour les autres demandeurs. Elle sera gratuite pour les associations riezaises.

## **114.01 : SUBVENTIONS**

Club de Karaté 2000 F; Association les Francas 2006 F et le Souvenir Français 1000 F.

## **115.01 : CONSTAT DE CONVERSION**

Un constat de conversion à l'euro est établi avec le Crédit Agricole pour l'ensemble des emprunts passés avec cet organisme.

## **116.01 : CONSTAT DE CONVERSION**

Un constat de conversion à l'euro est établi avec la Caisse d'Épargne pour l'ensemble des emprunts passés avec cet organisme.

## **117.01 : AVENANT D'ANNULATION**

Un avenant d'annulation est signé avec la Préfecture pour ce qui concerne le programme *Riez Cité Historique*.

## **118.01 : AVENANT CONTRAT VILLASSUR 2**

Afin de couvrir les risques de catastrophes naturelles, un avenant est passé avec la Société Groupama fixant la cotisation annuelle totale à la somme de 59 897,01 F.

## **119.01 : REMBOURSEMENT DE GROUPAMA**

La Commune accepte le remboursement de 695,78 F établi par Groupama, suite à une sortie d'assurance du matériel des pompiers qui vient d'être départementalisé.

### **120.01 : ASSURANCE SALLE MULTI-ACTIVITÉS**

La cotisation annuelle pour la salle multi-activités s'élève à la somme de 1 822 F TTC dans le cadre du contrat VILLASSUR 2.

### **121.01 : CONCESSION FLAMME D'OBLITÉRATION**

La concession pour la flamme d'oblitération est renouvelée avec la Poste pour un montant annuel de 2 850 F.

### **122.01 : CONTRAT POST-CONTACT**

Le bulletin municipal trimestriel est distribué par la Poste pour un montant de 365,50 F TTC.

### **123.01 : COTISATION VERDON ACCUEIL**

La cotisation à Verdon Accueil fixée à 500 F pour 2001 est renouvelée.

### **124.01 : CONVENTION ADRI**

Une convention est passée avec l'ADRI pour un programme de travaux de maintenance sur des sentiers inscrits au PDIPR.

### **125.01 : INDEMNITÉ DE GESTION**

Une nouvelle convention est acceptée avec le CEG Javelly fixant les conditions et tarifs pour la cantine des enfants de l'école primaire.

### **126.01 : IMPRESSION D'ENVELOPPES**

L'impression de 10 000 enveloppes en quadrichromie sera confiée à la Poste pour un montant total de 625 F.

### **127.01 : FIN D'OCCUPATION DE LOGEMENT**

Suite à la demande d'une institutrice, il est mis fin à la location de l'appartement loué à M. Alain Garcia comme convenu dans son contrat.

### **128.01 : BAIL DE LOCATION T2**

Un contrat de location de 1 100 F par mois est signé avec M. Patrice Toth à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2001 pour un T2 sis quartier Ste-Anne.

### **129.01 : AUTORISATION DE STATIONNEMENT TAXI**

Une autorisation est accordée à M<sup>me</sup> Christiane Florenzano pour l'emplacement n°2 laissé vacant par M. Oberti.

### **130.01 : RÉHABILITATION DES OLIVIERS**

Le Conseil Municipal soutient la réhabilitation des oliviers du site remarquable de la colline Saint-Maxime.

*Résumé affiché le 21 septembre 2001 à la Mairie*

## Activités en cours - Travaux en préparation

- Riézoises, Riézois, nous vous avons promis la publication des financements de certains travaux (parking, salle des fêtes, perception) afin de vous éclairer sur les charges qui pèsent sur la commune. Beaucoup d'entre vous nous ont rappelé cet engagement qui, soyez-en certains, sera tenu. Les comptes seront fournis lorsque tous les paiements auront été honorés. En effet, les factures conditionnent les subventions et il serait dommage de donner des informations incomplètes laissant apparaître soit un déficit, soit un gain erroné.
- Une réunion d'information s'est tenue le 20 août dernier avec M. Debroas (Architecte des Bâtiments de France), M<sup>mes</sup> Reyre et Roche de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) à propos de la création d'une ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager). Le but final est de rénover le *Vieux Riez*. Il est attristant de voir les maisons du vieux village dans un état de délabrement avancé, très avancé même. Le danger est certain pour nos enfants qui *fréquentent* parfois ces *lieux mystérieux*. D'ores et déjà des barrières de protection ont été établies pour empêcher les entrées. Mais les îlots d'insalubrité doivent être éliminés. Pour cela, une procédure d'élaboration et de création d'une ZPPAUP, conduite à l'initiative communale, est mise en place. Les premières actions à réaliser avant la mise en place d'une enquête publique sont :

- Mise à l'étude décidée par délibération du Conseil Municipal.





- Élaboration du projet par un chargé d'étude sous l'autorité du Maire, avec l'assistance de l'Architecte des Bâtiments de France. Le projet comporte un rapport de présentation, des documents graphiques délimitant la ou les zones, des descriptions architecturales, urbanistiques, paysagères.
- Avis de la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites avant enquête publique.
- Délibération du Conseil Municipal sur le projet de ZPPAUP demandant sa mise à l'enquête publique.

La durée de cette première étude sera d'environ neuf mois, financée à 50 % par la commune et 50 % par la DRAC.

- La présence de M. Debroas dans le village a été l'occasion de visiter et de faire le point sur l'effondrement du plafond de la chapelle Saint-Charles et de la sacristie de notre cathédrale, inutilisables depuis plusieurs mois. Temporairement et avant réfection, un grillage de protection pourrait être mis en place. L'utilisation de la chapelle serait à nouveau possible pour l'hiver à venir et le problème du chauffage réglé. L'Architecte des Bâtiments de France préparera une étude financière pour ces travaux. Un financement de 25 % par le Conseil Général et 25 % par les Bâtiments de France est possible.
- L'inauguration de la salle des fêtes aura lieu dès que la mise en conformité sera donnée (réunion prévue le 1<sup>er</sup> octobre).  
La salle va donc bientôt pouvoir être utilisée par les différentes associations.

# J O U R N É E D U G O Û T

## Riez

Cette année, la Journée du Goût pour le **miel de lavande** se déroulera à Riez le dimanche 28 octobre 2001 (sur la place Maxime Javelly et à l'Hôtel de Ville). Cette manifestation est organisée par l'Association du Site Remarquable du Goût du Plateau de Valensole pour le Miel de Lavande et par la Mairie de Riez. Le Site Remarquable du Goût est une reconnaissance nationale d'un terroir et d'un produit. Il existe en France 100 sites remarquables du goût. Celui du Plateau de Valensole regroupe 15 communes.

À Riez des apiculteurs et des restaurateurs y adhèrent. Les restaurateurs proposent toute l'année des menus à base de miel de lavande.

Tout au long de cette journée, vous trouverez de nombreuses attractions : marché des apiculteurs et des transformateurs, repas à base de miel de lavande dans les restaurants, démonstration de l'extraction du miel, conférences, participations des écoles primaire et maternelle, expositions, grand concours de pâtisserie à base de miel de lavande avec récompense, dégustations, concert, groupe de danse villageoise, distribution de recettes.

Toute la population est invitée à participer à cette journée que nous plaçons sous le signe de la convivialité.

Renseignements au Bureau du Tourisme : 04 92 77 99 09



### Tous à vos fourneaux

Le 28 octobre, lors de la Journée du Miel, un **grand concours** de pâtisseries (pain d'épices et autres) à base de miel de lavande est organisé. Un jury composé de restaurateurs, boulangers et apiculteurs départagera les participants. C'est l'occasion pour tous et toutes de ressortir de vieilles recettes et surtout de montrer les talents culinaires dans une ambiance bon enfant. Vous pourrez apporter vos gâteaux à partir de 9 h sur la place Maxime-Javelly.

Récompenses et dégustation assurées.

Pour tout renseignement, appelez au 04 92 77 84 51 ou 04 92 77 99 09

## *L'histoire du monument aux morts*

Le 11 novembre 2001 va à nouveau nous réunir autour du Monument aux Morts. C'est l'occasion de se souvenir de l'origine et de l'histoire de ce monument au travers d'un devoir de classe fait en 1995 par un enfant de Riez à la demande d'un professeur du Lycée de Manosque.

C'est après la Grande Guerre 1914-1918 que furent érigés les monuments aux morts de cette terrible guerre.

Les Français édifient dans toutes les communes de France (car toutes furent éprouvées) un monument par village, soit environ 35 000, à la demande du gouvernement début 1917 dirigé par le Président du Conseil Georges Clémenceau.

C'est donc dans sa séance du 4 février 1917 que le Conseil Municipal, présidé par M. Joseph Martin, Maire de Riez de 1910 à 1925, décide la construction d'un monument. Un Comité nommé par le Maire est chargé d'étudier, de préparer le projet et de le mener à bien.

Réuni le 7 août 1920, le Conseil Municipal approuva le projet du Comité. Le



monument sera élevé sur la Place de la République qui deviendra plus tard Place du Monument et aujourd'hui Place Maxime Javelly, Sénateur-Maire de Riez de 1944 à 1977.

Le Conseil vote une première subvention de 2000 francs au Comité. Le projet doit coûter 17000 francs de l'époque (85000 francs en 2001). La commune n'a pas les moyens pour financer tout le projet. Une souscription sera lancée par le Comité, le Conseil se réservant de voter le complément nécessaire.

Selon une séance du 21 mai 1921, le Conseil décide de voter une seconde subvention de 4000 francs. La souscription étant insuffisante, le Conseil et le Comité décident une grande manifestation sportive dont la recette servira au financement.

Cette manifestation fut un grand succès, surtout avec la participation d'Ernest Cadine, champion olympique de *Levée de poids* aux premiers jeux d'après-guerre à Anvers en Belgique en 1920.

## Le monument

Il sera l'œuvre de Julien Moussu, tailleur de pierre à Riez, artisan et sculpteur à la fois, créateur de nombreux caveaux au cimetière.

Il est en pierre blanche, en quatre parties, carré, surmonté d'un dôme et repose sur un socle en pierre de taille. Les quatre parties ajoutées les unes sur les autres s'élèvent vers le ciel en s'amincissant, les quatre faces avec des angles arrondis.

Des casques de soldats sont sculptés sur le sommet avec des feuilles de laurier, symbole de la victoire.

La terre entourant le monument a été apportée des champs de bataille et une plaque fixée au monument porte l'inscription *Terre sacrée de la bataille 14-18*.

L'ensemble est entouré d'une grille fixée aux quatre coins à quatre obus de 75, célèbre canon français de cette guerre.

La façade principale fait face aux allées et au vieux village. Une croix de guerre,





symbole de la bravoure, est sculptée sur la quatrième partie. Une palme, symbole de la victoire, en fer, peinte en vert, est située dans la première partie.

L'inscription principale sur cette face: *La Ville de Riez à ses morts glorieux 1914-1918*. Plus tard sera ajoutée la guerre de 1939-1945.

La liste des morts est faite par ordre des décès avec nom et prénom et non par ordre alphabétique, sur les trois autres faces du monument et en fonction de la date des grandes batailles.

- Face gauche: Marne - 1914 - 30 morts
- Face droite: Verdun - 1916-1917 - 31 morts
- Face de derrière: Somme - 1916 - 1 mort

Soit au total 62 morts, soit 1 mort sur 4 soldats mobilisés et envoyés au front pour une population de 1 400 habitants en 1914.

La ville de Riez a payé un lourd tribut. Plus tard sur la face de la Somme seront marqués les morts de 1939-1945 (4 morts), Indochine (1 mort).

Une statue représentant Marianne, symbole de la République, est située sur le devant gauche, posée sur le socle du monument, mais ne le touchant pas.



Grandeur nature, en marbre blanc, la tête dirigée vers le nord, elle regarde au loin les champs de bataille de 14-18.

Cette très belle statue est l'œuvre de M. Louis Bottinelli, premier prix de Rome de sculpture avant la guerre.

Ayant passé sa jeunesse à Riez, marié à une Riézoise avant la guerre, puis divorcé, il avait tenu, en souvenir, à offrir ce chef-d'œuvre laissant le doute sur la femme ayant servi de modèle.

Bottinelli, artiste de grand talent, a fait les magnifiques sculptures bordant les escaliers de la gare Sainte-Charles à Marseille. Il avait aussi sculpté les statues du roi Alexandre I<sup>er</sup> de Yougoslavie et de Louis Barthou, ministre des Affaires Étrangères de la France, venu accueillir le roi, assassiné par un Yougoslave en 1934 sur la Canebière à Marseille. Cette statue se trouve aujourd'hui derrière la Préfecture de Marseille.

Déclaré fête nationale le 11 novembre 1922, ce fut ce jour que fut inauguré le monument aux morts de la ville de Riez par les autorités départementales et locales à 11 heures.

La foule était immense et ce fut un grand moment d'émotion.

Le cortège des écoles, emmenées par classe, conduit par leurs instituteurs et institutrices des plus jeunes aux plus âgés, descendait les allées avec en tête les enfants ayant perdu leur père, suivi de la musique, des drapeaux, des autorités et des anciens combattants qui firent face au monument.

La minute de silence fut observée, puis vinrent la Marseillaise et les discours. Depuis cette date, toutes les années, cette cérémonie du souvenir a lieu le 11 novembre en y ajoutant la guerre 39-45, les discours se trouvant modifiés en fonction des événements du moment.

Ces souvenirs doivent continuer à se perpétuer pour que les jeunes générations continuent de connaître cette période douloureuse de notre histoire.

Pascal Vernet

*Ce devoir a pu être réalisé grâce aux archives de Riez et surtout à M. Pierre Mégis, ancien conducteur des travaux aux Ponts et Chaussées, né en 1905, qui a bien voulu se rappeler les événements de cette période.*

## *Les projets culturels de la commune*

Depuis l'installation de la nouvelle municipalité, un premier état provisoire des actions culturelles de la municipalité peut être déjà donné. Les réalisations qui vont aboutir dans un avenir proche se placent aussi sous l'égide du Parc Naturel Régional du Verdon où la commune de Riez est présente au sein du bureau. Deux tables d'orientation seront disposées près des colonnes et près du parking pour restituer l'image du patrimoine romain. Un circuit des fontaines sera mis en place sous forme de plaques apposées sur cinq fontaines de Riez, témoins des activités et de la vie de notre commune. Enfin, une route du gypse reliant Saint-Jurs à Riez sera bientôt inaugurée qui passera par le centre ancien et signalera la richesse patrimoniale de Riez sous forme de plaques descriptives sur certaines façades.

La municipalité, en accord avec le syndicat des oléiculteurs des Alpes de Haute-Provence et l'*Association pour le renouveau de l'olivier* entend, dans sa délibération du 19 septembre 2001, favoriser aussi la mise en valeur des oliviers de la colline Saint-Maxime, patrimoine naturel auquel tous les riezois sont très attachés.

Dans un avenir plus lointain, la commune, dans le cadre du Plan Patrimoine Antique, va s'attacher à restaurer, protéger et valoriser le site paléo-chrétien. Une réunion avec l'État est d'ores et déjà prévue pour définir les modalités de ce projet. Tous les Riezois seront conviés pour connaître le projet une fois défini et pour rencontrer le responsable des travaux de restauration.

L'Hôtel de Mazan est l'objet de tous les efforts de la municipalité pour en faire un musée de la gypserie et du lapidaire. Le conseil municipal le 27 avril 2001 a délibéré et confirmé le projet de musée et a demandé au Conseil Général de mettre en place les conditions nécessaires à la réalisation du futur musée départemental. Le 4 juillet 2001, à la mairie de Riez, une réunion a rassemblé toutes les parties prenantes, la municipalité de Riez, l'État représenté par la DRAC et le Conseil Général. Il ne reste plus que la nomination d'un conservateur départemental par le Conseil Général qui devrait intervenir au début de l'année 2002. À ce stade, la définition d'un projet muséographique complet permettra d'envisager le début des travaux, à la charge de l'État.

Dans le domaine de la culture, les projets de la municipalité s'inscrivent dans la durée mais la municipalité n'oublie pas les grandes dates importantes de notre histoire. Le soulèvement des Basses-Alpes contre le coup d'état de Louis Napo-

léon Bonaparte du 2 décembre 1851 sera revéçu à Riez, le samedi 24 novembre, par des comédiens sous le titre la **tournee des chambrettes** du nom des cercles républicains de l'époque. Ils nous feront revivre ces heures exaltantes et douloureuses de ces républicains révoltés et décidés.

Jean-Gabriel Bliet, Adjoint au Maire

## *Recherche historique/Guerre 1939-1945*

### **Enquête nationale sur la déportation non raciale**

Depuis plus de 50 ans, nous vivons dans le flou en ce qui concerne le nombre de Français ou d'étrangers vivant en France déportés pendant l'occupation et ce, malgré différentes tentatives de dénombrement menées depuis 1945.

Une nouvelle recherche est donc menée depuis 1996 par la Fondation pour la Mémoire de la Déportation en partenariat avec le Centre de Recherches d'Histoire Quantitative (CRHQ) de l'Université de Caen.

Deux étapes ont été prévues :

- la publication d'un livre-mémorial des déportés (non juifs),
- la constitution d'une base informatique plus complète sur chacun des déportés.

La première étape est aujourd'hui en voie d'achèvement. Environ 82 000 déportés ont été dénombrés. Leur liste alphabétique a été publiée sous la forme d'un état provisoire de onze volumes : le *livre-mémorial des déportés partis de France, arrêtés en application des mesures de répression prises par l'occupant ou le régime de Vichy*.

Quel que soit le soin apporté par l'équipe travaillant à Caen, ce travail considérable n'est pas à l'abri d'un certain nombre d'imprécisions ou d'oublis.

Voilà pourquoi un exemplaire de cette édition probatoire a été envoyé dans chacun des services départementaux de l'ONAC (Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre) pour être mis à disposition du public.

*Rescapés, familles des déportés, responsables locaux des associations de déportés résidant dans le département sont donc invités à venir le consulter afin de vérifier les listes et faire part de leurs remarques, corrections éventuelles avant le **31 octobre 2001**.*

Contact : ONAC, Tél. : 04 92 31 31 83

## ► Club Cool

Les jeunes du pays de Riez ont pu profiter de divertissements avec l'aide du Club Cool et de ses animateurs.

Le Club Cool, centre de loisirs pour les jeunes de 11 à 17 ans géré par les Francas des Alpes de Haute-Provence, avait préparé quelques animations et surprises pour l'été.

En effet, les jeunes du pays de Riez avaient eux-mêmes imaginé leurs vacances avec l'aide de leurs animateurs. Un délicat mélange culturel, sportif et ludique qui décline un programme estival sous le signe de l'eau.

Un voyage initiatique qui passe de l'eau douce à l'eau salée; les jeunes ont fait des longues brasses au lac de Sainte-Croix, des plongeurs à la piscine de Gréoux et ils sont même devenus l'espace d'un instant capitaines en tenant la barre des bateaux électriques du lac d'Esparron.

Des rencontres sportives avec d'autres clubs, au Pentathlon de Quinson, où ils ont monté la troisième marche du podium, ou encore à la Palière avec l'espace jeunes de Gréoux pour des promenades en VTT et en kayak à Vinon.

Les jeunes ont pu réaliser une émission radio grâce à la participation des animateurs de Radio Verdon (96,5 FM), un film dirigé par le directeur du centre, qui espère recevoir la palme d'or à Cannes pour le film fantastique *Céline ou les pensées perdues* écrit par les jeunes et leur animatrice, M<sup>lle</sup> Véronique Poggi. Enfin, un séjour à Istres où ils se sont faits de nouveaux amis qui, à leur tour, leur ont rendu visite fin juillet à Riez.

On peut penser que les jeunes ne se sont pas ennuyés pendant ces vacances. Surtout que l'été s'est clôturé par deux supers séjours, un sur le plateau de Valensole avec des épreuves et énigme pour découvrir le trésor ainsi qu'un autre de cinq jours à Antibes, près de Cannes du 20 au 24 août au programme baignade, beach-volley, plongée sous-marine, danse, drague...

Information et inscription auprès de Cédric Gisondi au 04 92 77 73 74

### Cinq jours de vacances à Antibes





### **Jules Gambini**

Employé communal à Riez, coureur de fond C. A. Digne V2.

100 courses, 17 podiums, plusieurs fois qualifié pour le Championnat de France, récompensé par M. Gaudin, Député-Maire de Marseille.

### **Jean-Michel Poher**

Pâtissier, sapeur-pompier à Riez, C. A. Digne, coureur de demi-fond et pistard, compagnon de course.

### **Le silo de Riez**

Le Ministère de la Culture et de la Communication (Direction de l'Architecture et du Patrimoine) vient de créer un label *Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle* permettant de distinguer sur l'ensemble du territoire national les réalisations majeures du siècle écoulé.

Le groupe de travail constitué en région Provence Alpes Côte d'Azur a retenu une centaine d'ensembles représentatifs.

Parmi les édifices labellisés, le silo de Riez, datant de 1937, a été reconnu *patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle*.

Une plaque sera prochainement apposée sur l'édifice.

### **Décharge de Chautabri**

La décharge est en passe de fermer rapidement sur ordre de la Préfecture. Il est vrai que c'est une zone de pollution importante. Dans ces conditions, que faire ? Nous cherchons une solution intermédiaire avant la mise en place du plan départemental d'élimination des déchets.



## Chers Amis qui aimez la chapelle Saint-Maxime

La Municipalité de Riez a décidé de restaurer la chapelle. Des travaux importants vont être entrepris : toiture, carrelage, électricité... La souscription a été lancée le 1<sup>er</sup> août 2001 au nom de :

### Association St-Damien - souscription chapelle

Merci à ceux qui ont déjà participé.

Pour continuer à assurer une présence vivante dans cette chapelle et pour accueillir tout pèlerin de St-Maxime, nous comptons sur votre aide.

La fraternité Ste-Claire.



## Infos BUREAU du TOURISME

5717 visiteurs en juillet, 7015 en août

soit 18 % de plus que l'été 2000!

Ces visiteurs viennent chercher des renseignements concernant l'hébergement, les activités nautiques, les randonnées, les sites à visiter, les manifestations.

Le Bureau du Tourisme a accueilli de juin à octobre dix expositions de peinture, notamment les magnifiques expositions de M<sup>mes</sup> Joséphe Terrasson et Evelyne Brunaud, artistes riézoises.



# Le carnet de l'état civil



## Décès

- 25/06/2001 - Madeleine Blanche Henriette QUIGNON, née le 29/12/1912
- 01/07/2001 - Christine FONTRIER veuve RICAUD, née le 20/02/1920
- 01/07/2001 - Gérard Armand TOMBI, né le 20/04/1956
- 18/07/2001 - Armand Joseph COTTE, né le 10/08/1905
- 23/07/2001 - Maria Yvonne GOUIN, veuve CHABAUD, née le 08/01/1907
- 01/08/2001 - Marie Rose Appoline RAHON, veuve MEILLER, née le 09/08/1913
- 05/08/2001 - Claudine PACAUT, née le 25/11/1906
- 09/08/2001 - Louis Daniel Marcel CAUCHI, né le 26/05/2000
- 21/08/2001 - Gilbert Edouard MARSAUD, né le 10/08/1933
- 16/09/2001 - Susanne Renée Radegonde SOUILLE, veuve GIRAUD, née le 16/04/1910
- 19/09/2001 - Max TOLET, né le 05/09/1937

## Mariages

- 28/07/2001 - Aurélie Stéphanie Mélanie HUC et Sébastien Guy William JULLEMIER
- 11/08/2001 - Mireille Jeanine BERTIN et Stéphane Pierre MÉTRAL
- 25/08/2001 - Marie-José PASINI et François Aldo Roger MARTIN
- 01/09/2001 - Bénédicte Raymonde EGEA et Henri Serge Jean-Pierre BLANCHETON

## Naissances

- 04/04/2001 - Thomas Jacques Christian CHABAUD, né à Marseille
- 22/05/2001 - Enzo Yannys Raphaël NAPPO, né à Dignes-les-Bains
- 23/06/2001 - Alizée PAPPACENA, née à Manosque
- 07/07/2001 - Christopher Gilbert René Raymond JACQUES, né à Manosque
- 21/08/2001 - Quentin Léopold Raoul FIGUIERE, né à Aix-en-Provence
- 31/08/2001 - Stéphane Michel GIORDANENGO, né à Creil (Oise)
- 09/09/2001 - Julie Charlotte Justine SEITE, née à Aix-en-Provence
- 14/09/2001 - Gabriel Frédéric ECHARD - né à Marseille

**VOUS possédez un gîte,  
un meublé,  
des chambres d'hôtes.**

**Le Bureau du Tourisme propose  
de vous inscrire sur la liste  
des locations saisonnières.  
Votre publicité sera assurée.**

## INFOS

Deux adresses courriel  
à votre disposition  
**mairie.riez@wanadoo.fr**  
pour le Bureau du Tourisme  
**tourisme.riez@wanadoo.fr**  
Heures d'ouverture de la Mairie  
Mairie: 04 92 77 99 00  
du lundi au jeudi  
9 h à 12 h - 14 h à 17 h 30  
le vendredi  
9 h à 12 h - 14 h à 16 h 30  
**le samedi matin 9 h à 12 h**

## Les numéros utiles

N° Urgences: 15 (SAMU)  
Pompiers: 18 et 112 (portables)  
Gendarmerie: 17  
Hôpital (médecins de garde): 04 92 77 70 10  
Pharmacie: 04 92 77 80 26  
Ambulances: 04 92 77 81 01  
Bureau de Tourisme: 04 92 77 99 09  
Déclic Météo: 08 36 68 08 08  
Crèche Halte Garderie: 04 92 77 76 66  
Centre Loisirs (12 à 16 ans): 04 92 77 73 74  
Centre Aéré (5 à 12 ans): 04 92 77 78 19

Le Riézois paraît tous les trois mois.  
Toute suggestion ou demande de publication  
est à adresser à M. Gérard Pierrot  
en Mairie ou sur l'adresse courriel  
mairie.riez@wanadoo.fr avant le 15 décembre  
2001 pour la prochaine parution.  
Maquette et mise en page réalisées par la  
Commission Municipale Communication et  
Relations Publiques